

Délibération n°136/2024

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

Date de convocation : 09/09/2024

Nombre de présents : 49

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 65

Date d'affichage : 09/09/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Charny-Orée-de-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du neuf septembre deux mil vingt-quatre, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BOISARD Jean-François, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHOUBARO Nadia, CIFELLI Guillaume, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, DA SILVA MOREIRA Paulo, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JACQUET Luc, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, PICARD Christine, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RENAUD Patrice, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCHE André, WERA Patricia, WLODARCZYK Monique.

Délégués titulaires excusés : CARRÉ Michel (suppléante Mme Wera), CHAMPAGNAT Jean-Louis (suppléant M. Cifelli), CHEVALIER Jean-Luc (pouvoir à M. Fournier), CONTE Claude (pouvoir à Mme Choubaro), D'ASTORG Gérard (pouvoir à Mme Wera), DUFOUR Vincent (pouvoir à M. Boisard), FERRON Claude (pouvoir à M. Giroux), HOUBLIN Gilles, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Macchia), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), MELLIN Solange (pouvoir à Mme Javon), MORISSET Dominique (pouvoir à M. Salamolard), PERRIER Benoit, PRIGNOT Roger, PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), VASSENT Frédéric (pouvoir à Mme Thieulent), VIGOUROUX Philippe (pouvoir à Mme Cordier), VUILLERMOZ Rose-Marie (pouvoir à M. Gérardin), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Ménard).

Délégués absents : BECKER Cécile, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, LEPRÉ Sandrine, LHOTÉ Mireille, MICHEL Nathalie, PAURON Éric, RAVERDEAU Chantal, REVERDY Chantal, ROY Daniel.

Secrétaire de Séance : Mme Fabienne JAVON

OBJET : Demande de subventions à la MSA Bourgogne et la CAF de l'Yonne pour l'organisation d'une Fête de l'Enfance en mai 2025

- Vu les statuts de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et en particulier l'article 6.2.6, relatif à l'exercice de la compétence Petite Enfance et Enfance-Jeunesse,
- Considérant la possibilité de déposer un appel à projet auprès de la MSA Bourgogne pour des actions Petite-Enfance, Enfance-Jeunesse et Parentalité,
- Considérant la possibilité de déposer un appel à projet auprès de la CAF de l'Yonne pour des actions Petite-Enfance, Enfance-Jeunesse et Parentalité,

Délibération n°136/2024

- Considérant que les objectifs de l'action « Fête de l'Enfance : le Goût de la Nature » répondent aux enjeux identifiés dans le diagnostic de territoire et dans le rapport « 1000 premiers jours »,
- Vu l'avis favorable de la commission Petite-enfance-Parentalité réunie le 9 Septembre 2024,
- Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente en charge de la Petite-Enfance
- Sur proposition du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (65 voix pour) :

- Valide l'organisation de l'évènement « Fête de l'Enfance : Le Goût de la Nature » le 17 mai 2025,
- Adopte le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Descriptif des dépenses	Montant	Répartition des recettes	Montant
Achat matériel	2 860 €	MSA	10 000 €
Prestation de service	5 566 €	CAF	10 867 €
Intervenants Extérieurs	15 399 €		
Communication	2 259 €		
		Autofinancement CCPF	5 217 €
TOTAL	26 084 €	TOTAL	26 084 €

- Autorise le Président à solliciter les aides de la MSA Bourgogne et de la CAF de l'Yonne dans le cadre de ce projet,
- Autorise le Président à signer les conventions avec la MSA de Bourgogne et la CAF de l'Yonne ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Dit que les crédits seront prévus au budget 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

